



Téléphone 02 48 76 51 08
 Télécopie 02 48 76 50 10
 E-mail : mairie.beffes@beffes.fr
 Site : www.beffes.fr

LISTE DES DELIBERATIONS

Séance du 07 Juin 2024

Présents : M. LE CAM Olivier, Maire, Mmes : BARRIERE Christelle, BRIDIER Anne-Sophie, MM : GODARD Marc, HERARD Claude, PERRIN Jean, SERVOIS BERTRAND, SMITH Thierry, TARDIVON Guy.

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : CHABIN Patricia à M. TARDIVON Guy, METENIER Martine à M. LE CAM Olivier, MM : DEBIENNE Frédéric à M. PERRIN Jean, DESPIEGALAERE Thierry à M. GODARD Marc

Absent(s) : Mme FERNANDES Virginie

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 9

A été nommé(e) secrétaire : M. TARDIVON Guy

N°	Objet	Etat
2024044	Affectation du résultat 2023 Budget Principal ANNULE ET REMPLACE la délibération n°2024036 du 12/04/2024	Approuvée
2024045	SUBVENTION ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE ROGER MARTIN DU GARD	Approuvée
2024046	Remboursement des frais de secours pour besoin en urgence aux Adjointes et au Maire	Approuvée

Le Maire,
Olivier LE CAM

MAIRIE

18320 BEFFES



Téléphone 02 48 76 51 08

Télécopie 02 48 76 50 10

e-mail : mairie@beffes.fr

site : www.beffes.fr

Envoyé en préfecture le 11/06/2024

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le

ID : 018-211800255-20240607-2024046-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/06/2024

Nombre de conseillers
en exercice : 14
Présents : 9
Votants : 13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 7 Juin à 18:30,
le Conseil Municipal de la Commune de BEFFES s'est réuni à la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE CAM Olivier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 30/05/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 31/05/2024.

Présents : M. LE CAM Olivier, Maire, Mmes : BARRIERE Christelle, BRIDIER Anne-Sophie, MM : GODARD Marc, HERARD Claude, PERRIN Jean, SERVOIS BERTRAND, SMITH Thierry, TARDIVON Guy

Excusé(s) avant donné procuration : Mmes : CHABIN Patricia à M. TARDIVON Guy, METENIER Martine à M. LE CAM Olivier, MM : DEBIENNE Frédéric à M. PERRIN Jean, DESPIEGALAERE Thierry à M. GODARD Marc

Absent(s) : Mme FERNANDES Virginie

A été nommé(e) secrétaire : M. TARDIVON Guy

Remboursement des frais de secours pour besoin en urgence aux Adjointes et au Maire

Le conseil municipal, après en délibéré décide de rembourser aux adjointes ou au Maire, sur justificatifs, certains frais de secours suite à des besoins urgents. **Exemples** : (achats par paiement en CB ou en ligne et achat direct en magasin de marchandises).

Pour copie conforme :

Le Maire,
Olivier LE CAMLe secrétaire de séance :
M. TARDIVON Guy

Date de mise en ligne sur le site internet de la commune : 12/06/2024

MAIRIE

18320 BEFFES



Téléphone 02 48 76 51 08

Télécopie 02 48 76 50 10

e-mail : mairie@beffes.fr

site : www.beffes.fr

Envoyé en préfecture le 11/06/2024

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le

ID : 018-211800255-20240607-2024045-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/06/2024

Nombre de conseillers
en exercice : 14
Présents : 9
Votants : 13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 7 Juin à 18:30,
le Conseil Municipal de la Commune de BEFFES s'est réuni à la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE CAM Olivier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 30/05/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 31/05/2024.

Présents : M. LE CAM Olivier, Maire, Mmes : BARRIERE Christelle, BRIDIER Anne-Sophie, MM : GODARD Marc, HERARD Claude, PERRIN Jean, SERVOIS BERTRAND, SMITH Thierry, TARDIVON Guy

Excusé(s) avant donné procuration : Mmes : CHABIN Patricia à M. TARDIVON Guy, METENIER Martine à M. LE CAM Olivier, MM : DEBIENNE Frédéric à M. PERRIN Jean, DESPIEGALAERE Thierry à M. GODARD Marc

Absent(s) : Mme FERNANDES Virginie

A été nommé(e) secrétaire : M. TARDIVON Guy

**SUBVENTION ASSOCIATION SPORTIVE
DU COLLEGE ROGER MARTIN DU GARD**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention de 250€ à l'association sportive du collège Roger Martin du Gard pour la participation aux frais occasionnés par le championnat de France STEP UNSS qui s'est déroulé du 13 au 15 mai 2024 à Périgueux.

Pour copie conforme :

Le Maire,
Olivier LE CAM



Le secrétaire de séance :
M. TARDIVON Guy

Date de mise en ligne sur le site internet de la commune : 12/06/2024

MAIRIE

18320 BEFFES



Téléphone 02 48 76 51 08

Télécopie 02 48 76 50 10

e-mail : mairie@beffes.fr

site : www.beffes.fr

Envoyé en préfecture le 11/06/2024

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le

ID : 018-211800255-20240607-2024044-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/06/2024

Nombre de conseillers
en exercice : 14
Présents : 9
Votants : 13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 7 Juin à 18:30,
le Conseil Municipal de la Commune de BEFFES s'est réuni à la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE CAM Olivier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 30/05/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 31/05/2024.

Présents : M. LE CAM Olivier, Maire, Mmes : BARRIERE Christelle, BRIDIER Anne-Sophie, MM : GODARD Marc, HERARD Claude, PERRIN Jean, SERVOIS BERTRAND, SMITH Thierry, TARDIVON Guy

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : CHABIN Patricia à M. TARDIVON Guy, METENIER Martine à M. LE CAM Olivier, MM : DEBIENNE Frédéric à M. PERRIN Jean, DESPIEGALAERE Thierry à M. GODARD Marc

Absent(s) : Mme FERNANDES Virginie :

A été nommé(e) secrétaire : M. TARDIVON Guy

**Affectation du résultat 2023 Budget Principal
ANNULE ET REMPLACE la délibération n°2024036 du 12/04/2024**

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2024036 du 12/04/2024 suite à une erreur. Il convient de rectifier l'affectation du résultat 2023 comme suit :

- Résultat de clôture investissement et restes à réaliser : **441 409.57 €** pour couvrir le besoin de financement.

C'est ce montant qui sera affecté au compte 1068.

Suite à cette affectation de 441 409.57€ au compte 1068, les lignes 001 et 002 sont désormais positionnées :

- La ligne 001 se porte à - **248 459.57 €** (identique)
- et la ligne 002 se trouve à **1 232 928.04 €** au lieu de **907 878.87 €**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la décision modificative suivante afin de régulariser le Budget Primitif 2024, sur la section de fonctionnement.

Recette de fonctionnement article 002 : 325 049.17 €

Dépenses de fonctionnement article 673 : 5000.00 €

Dépenses de fonctionnement article 65888 : 320 049.17

Pour copie conforme :

Le Maire,
Olivier LE CAM



Le secrétaire de séance :
M. TARDIVON Guy



Date de mise en ligne sur le site internet de la commune : 12/006/2024